



« Les indications géographiques, de nombreux bénéfices pour les consommateurs et les territoires ! »

Invitée des Rencontres de Cambremer en 2015, l'ONG oriGIn représentant 400 associations de producteurs liées aux indications géographiques dans plus de 40 pays et sa section française ont développé lors des tables rondes et sur son espace les nombreuses contributions positives des IG.

Une participation remarquée à la table ronde « Les indications géographiques, outil de mondialisation positive ! »

3 représentants d'oriGIn France et monde ont participé à la table ronde dédiée à ce thème :

- **Christian AMBLARD**, Délégué général du Syndicat du Pruneau d'Agen IGP, membre du comité exécutif d'oriGIn
- **Leo BERTOZZI**, Représentant de l'AICIG (Associazione Italiana Consorzi Indicazioni Geografiche),
- **Claude VERMOT-DESROCHES**, Président d'oriGIn section France et Président du CIGC (Comité Interprofessionnel de Gestion du Comté)

À titre d'exemple, la filière des fromages AOP et IGP en France comporte plus de 20 000 producteurs et 400 ateliers de transformation et d'affinage pour 58 000 emplois directs. L'IGP Pruneau d'Agen représente 98 % de la production nationale de pruneau, avec 12 500 ha, 1 300 exploitations et 5 400 emplois directs.

Pendant les tables rondes, les participants d'oriGIn ont pu exposer les bénéfices directs des IG pour le consommateur (transparence, information, contrôle indépendant, qualité), mais aussi les bénéfices pour les territoires. Ainsi, avec la valorisation des cultures locales incluant la préservation de savoir-faire uniques, les IG donnent un regard nouveau sur la mondialisation, qui, grâce aux IG, peut être différenciante et non globalisante. Il est vrai que les IG comportent des fondements un peu à contre-courant, elles sont :

- non délocalisables, car par définition indissociables d'un territoire donné et de conditions d'élaboration particulières. Un des effets conjoints de la localisation de la production, des exigences des cahiers des charges et de l'organisation collective, se matérialise par une création d'emplois et un partage de la valeur créée avec les IG.
- gérées collectivement, ce qui implique des engagements communs et une gestion concertée.
- l'expression de cultures originales inscrites dans le patrimoine des régions (gastronomie, architecture, paysages), et participe au maintien d'une biodiversité.

De ces atouts, les territoires tirent un bénéfice concret dans la création de valeur ajoutée, qui peut être partagée par toute la filière (de la production à la transformation). Charles DEPARIS (Président de l'association des 3 AOP fromagères bas-normandes a souligné cet impact. Par exemple les filières AOP fromagères représentent environ 2,8 emplois pour 100 000 l de lait, comparé à l'ensemble de la filière nationale, qui occupe 1 emploi pour 100 000 l de lait. Mais ces arguments ne sont pas partagés par tous les courants de pensée mondiaux, et aujourd'hui les IG sont au cœur des discussions internationales sur le commerce et la propriété intellectuelle. C'est tout l'enjeu de l'action d'oriGIn face aux arguments de multinationales et de lobbys, notamment américains, souhaitant capter la valeur associée à des dénominations sans les exigences du collectif et des cahiers des charges. Il est nécessaire d'argumenter sur les bénéfices des IG, convaincre de l'efficacité de ce système. Claude VERMOT DESROCHES a d'ailleurs réaffirmé le travail incontournable du collectif pour faire vivre les AOP et IGP, pour qu'elles soient l'expression des valeurs portées par les acteurs du territoire.

Anne-Marie GRANGER GODBOUT, PDG du Conseil des Appellations Réservées et des Termes Valorisants (équivalent de l'INAO au Québec), par son expérience outre-Atlantique et l'expérience toute récente de la création du dispositif québécois des IG, insiste sur la valorisation des impacts positifs (vitalité, valorisation culturelle) et le rôle du collectif.



« Pour la défense des indications géographiques, une action internationale indispensable ! »

À l'occasion des Rencontres de Cambremer en 2015, le « monde de l'origine » avec l'ONG oriGIn représentant 400 associations de producteurs liées aux indications géographiques dans plus de 40 pays et plusieurs de ces membres et sympathisants (oriGIn section France, IG américaines et québécoises) ont dressé un bilan des actions en cours pour la promotion du concept d'Indication Géographique.

La défense de l'arrangement de Lisbonne

Cet arrangement gère la protection des appellations d'origine au niveau international en lien avec l'OMPI. Il propose un cadre face à un vide au niveau de l'OMC, où les discussions sur les IG piétinent depuis des années. L'arrangement de Lisbonne date de 1958 et compte 28 membres. Un travail est engagé depuis 2008 pour le moderniser, notamment en intégrant le concept d'IG et en vue de générer de nouvelles adhésions. Une conférence s'ouvrira pour le renégocier dans le courant de mai 2015. La France, par l'intermédiaire de l'INAO est en pointe pour défendre et étendre cet accord. oriGIn France et ses membres seront très attentifs au débat et soutiennent fortement l'action du gouvernement français en faveur de cet arrangement et particulièrement l'investissement de l'INAO en la matière.

Comme en témoigne la présence d'oriGIn à Cambremer, nous pensons que toute initiative publique et médiatique renforce le concept d'IG et permet de le diffuser plus largement. Cette communication doit permettre à chacun de prendre conscience que le concept d'IG est un outil au service des consommateurs, des territoires et des producteurs de tous pays, et de toutes cultures.

Rappel : les indications géographiques en France ce sont plus de **330** AOC/AOP vins, cidres et eaux de vie, **74** IGP viticoles, **50** AOP laitières, **45** AOP et **119** IGP agroalimentaires.
Source : INAO 2014.

La signature d'une convention de collaboration avec les IG américaines

L'action d'oriGIn et de la promotion du concept d'IG s'illustre à nouveau au travers de la signature d'une convention de collaboration entre oriGIn section France, l'INAO, l'Association Américaine des Produits d'Origine (AOPA) et l'Association Origine Produits Fondation de la Recherche (AOPRF).

oriGIn et AOPA sont également très actives dans le cadre des négociations du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) pour défendre les intérêts des groupements d'IG des deux côtés de l'Atlantique.

Elisabeth Barham et Pate Kole, les représentants des 2 associations américaines ont tenu à alerter des pressions importantes de grands groupes pour demander au Congrès américain d'exclure les IG du périmètre des négociations mais également de convaincre différents partenaires commerciaux moins attentifs de qualifier bon nombre de dénominations comme termes génériques.

Photos à venir ...

Contacts Presse :

Sébastien BRETON - Délégué Général du CNAOL - 04 50 32 74 79 - aftalp@wanadoo.fr

Christian AMBLARD - Délégué Général du Syndicat du Pruneau d'Agen - 05.53.41.55.61 - christian.amblard@pruneau.fr

oriGIn

Organization for an International
Geographical Indications Network